

**COMPTE-RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU
MERCREDI 4 NOVEMBRE 2020 sous la présidence de M. COCHET, Maire**

- Le Conseil, à l'unanimité, approuve la vente au bailleur Angers Loire Habitat de la parcelle cadastrée AP n°508, d'une surface de 5 383 m² appartenant au domaine privé de la commune au prix de vente de 252 000 € net vendeur, conformément à l'avis des Domaines en date du 16 mars 2020 et autorise un représentant de Monsieur le Maire à signer le compromis ainsi que l'acte à intervenir en l'étude notariale de Maître FALLOURD, à AVRILLE.

Monsieur le Maire ne prend pas part au débat et au vote en raison de sa fonction de Vice-Président à Angers Loire Métropole.

- Le Conseil, à l'unanimité, adopte la délibération concernant la propreté et la salubrité des espaces publics, la verbalisation de l'incivisme et adopte la tarification relative à l'enlèvement des dépôts sauvages.

- Le Conseil, à l'unanimité, adopte la délibération relative à l'adhésion au club des Villes et territoires cyclables. L'adhésion de la Ville, au Club des Villes et Territoires Cyclables est de 269 € pour l'année 2020.

-Le Conseil, prend acte de la présentation du rapport d'activités 2019 du C.C.A.S.

- Le Conseil, à l'unanimité, accepte la candidature de Monsieur Remy GUILMIN suite au désistement d'un des 3 membres extra-municipaux au sein de la Commission Communale d'Accessibilité.

- Le Conseil, à l'unanimité, adopte la délibération concernant les fonds de soutien relatif aux emprunts structures à risque : décision relative au renouvellement du dispositif dérogatoire pour une nouvelle période de trois ans.

- Le Conseil, à l'unanimité, adopte la délibération relative à l'ouverture d'une ligne de trésorerie.

- Le Conseil, à l'unanimité, adopte la délibération relative à la fixation des tarifs municipaux 2021.

-Le Conseil, à l'unanimité, adopte la délibération relative à la mise à jour du bail entre la commune et l'association diocésaine.

M. Jean-Charles HABAROU ne prend pas part au débat et au vote en raison de sa participation en tant que bénévole auprès de l'association paroissiale.

-Le Conseil, à l'unanimité, adopte la délibération relative à la vente par courtage d'enchères de matériels et de biens mobiliers appartenant à la Ville de Montreuil-Juigné via une plate-forme de vente en ligne par la société BEWIDE. La volonté de la commune est de favoriser le réemploi des matériels et véhicules réformés dont elle n'a pas l'utilité.

- Le Conseil, à l'unanimité, adopte la délibération relative à l'avenant n°2 du marché de travaux de voirie au hameau du Fougeray.

Titulaire du marché : EUROVIA ATLANTIQUE

Montant initial du marché H.T.	31 277,16 €
Montant de l'avenant n° 1 H.T.	3 819,58 €
Montant H.T. du marché après l'avenant n°1	35 096,74 €
Montant de l'avenant n° 2 H.T.	-2 970,00 €
Montant H.T. final du marché après les 2 avenants	32 126,74 €

- Le Conseil, à l'unanimité, adopte la délibération relative au marché de fourniture et livraison de produits et denrées alimentaires pour la cuisine centrale pour l'année 2021.

Lot n°	Nature des denrées	Montant maximum annuel H.T.	Attributaire
1	Fruits et légumes	35 000 €	SE DES ETS BOFRUIT (49300 Cholet)
2	Produits laitiers et œufs	32 000 €	TEAM OUEST DISTRALIS (49700 Tuffalun)
3	Viande de porc	8 000 €	SAS ACHILLE BERTRAND (85505 Les Herbiers)
4	Volaille et gibier	13 000 €	SDA (44154 Ancenis)
5	Viande de bœuf, veau, agneau	15 000 €	SAS ACHILLE BERTRAND (85505 Les Herbiers)
6	Surgelés	28 000 €	SAS SIRF (85120 La Chataigneraie)
7	Épicerie, conserves, légumes secs	22 000 €	SAS ETS BLIN (PRO A PRO) (35590 Saint Gilles)
8	Pain, viennoiserie	17 000 €	FARINE ET CACAO (49460 Montreuil-Juigné)
9	Charcuterie	6 000 €	TEAM OUEST DISTRALIS (49700 Tuffalun)
10	Glaces, gâteaux surgelés	7 000 €	SAS SIRF (85120 La Chataigneraie)
11	Poissons et crustacés frais	13 000 €	SAS VIVES EAUX (44400 Rezé)
12	Épicerie déshydratée et régimes, préparation, entremets, gâteaux	7 000 €	COLIN RHD (35131 Chartres de Bretagne)

- Le Conseil, à l'unanimité adopte la délibération relative au compte rendu annuel d'activités de l'opération du val 2 au 31/12/2019.

-Le Conseil, à l'unanimité adopte la délibération relative à l'augmentation de temps de travail de deux agents.

- Le Conseil, à l'unanimité, adopte la délibération relative à la création d'un poste contractuel d'attaché de conservation du patrimoine.

- Le Conseil, à l'unanimité, adopte la délibération relative au recrutement d'un agent non permanent pour accroissement temporaire d'activité au service des sports.

- Le Conseil, à l'unanimité, adopte la délibération relative au recrutement d'un agent non permanent pour accroissement temporaire d'activité au service écoles et entretien des locaux.

- Le Conseil, à l'unanimité, adopte la délibération relative au renouvellement de la convention de mise à disposition auprès de l'association Enfance et Jeunesse d'un salarié bénéficiaire d'un contrat «Parcours Emploi Compétences (PEC) ».

- Le Conseil, à l'unanimité, adopte la délibération modifiant la délibération n° 48-2017 du 26/04/2017 instituant le régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP).

- Le Conseil, à l'unanimité, prend acte du tableau récapitulatif des décisions du Maire du 28 mai au 28 octobre 2020.

Fait à MONTREUIL-JUIGNE le 10 novembre 2020

**Le Maire,
Benoît COCHET**

